



Disraeli

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (L. R. Q., chapitre C-19), lors d'une session ordinaire du Conseil qui sera tenue le lundi 12 mai à 19 heures, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 24^e jour d'avril 2025.

Kim Côté

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, 24^e jour du mois d'avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois d'avril 2025.

Kim Côté

Directrice générale et greffière-trésorière